

CAPA Hors-Classe des CPE 2017

Dans le cadre du projet sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR), le Ministère de l'Éducation nationale a fait connaître ses propositions pour revaloriser les carrières de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Il y avait urgence. La dernière revalorisation d'ampleur datait de plus de 25 ans et, au fil des ans, la France s'était vue reléguée au rang des nations faisant bien peu de cas de la rémunération de ses professeurs et CPE. C'est aujourd'hui un plan conséquent de progression des carrières et rémunérations qui est proposé d'ici à 2020.

L'architecture même de la carrière est repensée. Le rythme d'avancement unique pour tous, ponctué de quatre rendez-vous de carrière, met un terme à un dispositif complexe, inefficace et injuste. L'appréciation de la valeur professionnelle s'inscrit désormais dans la logique d'un parcours qui se construit au fil de la carrière. Cela impacte de fait les modalités d'évaluation actuelles des enseignants et CPE. La confiance devient le maître mot d'une évaluation enfin formative, prospective, et adaptée aux différents moments de chaque carrière.

L'accès à la hors classe sera assuré pour tous sur une carrière complète et dépendra du 3ème rendez-vous de carrière. Le SE-Unsa salue les logiques nouvelles qui reconnaissent l'engagement sur des missions particulières ou des lieux d'exercice difficiles, en les capitalisant. Pour le SE-Unsa, l'architecture des nouvelles carrières, les évolutions de rémunérations et la nouvelle vision de l'évaluation s'inscrivent naturellement dans les logiques portées par la refondation de l'École. Nous serons attentifs au bon déroulement de ces futures dispositions.

Pour cette année néanmoins, notre académie de Toulouse comptera globalement moins de collègues promus tous corps du 1^{er} et du 2nd degré confondus. Cela peut s'expliquer par la pyramide des âges de notre académie : les académies qui comprennent un volume de collègues aux 10^e et 11^e échelons supérieur à la moyenne nationale, se sont vues attribuer quelques possibilités supplémentaires et inversement dans des académies plus « jeunes », comme la nôtre. Néanmoins nous vous demandons de nous apporter plus d'information sur la réduction du contingent pour cette année.